

Compte-rendu de la réunion plénière

Présents : Karl, Jacques, Elisabeth, Michel, Pierre, Babette, Christian, Guy

Rédactrice : Anne-Laure Pailloux, CCMP, chargée de mission Projet de territoire et démarches participatives

Excusés : Solène, Sylvain, Flavie

ORDRE DU JOUR

Réflexion sur les modalités de communication pour l'appel à candidatures d'octobre

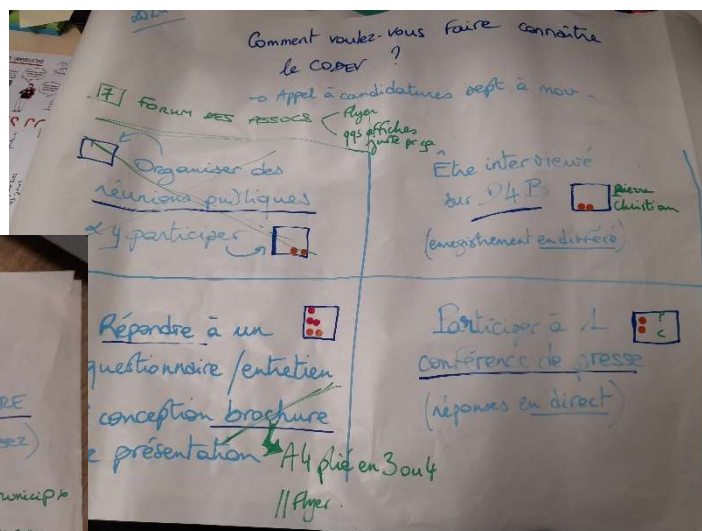
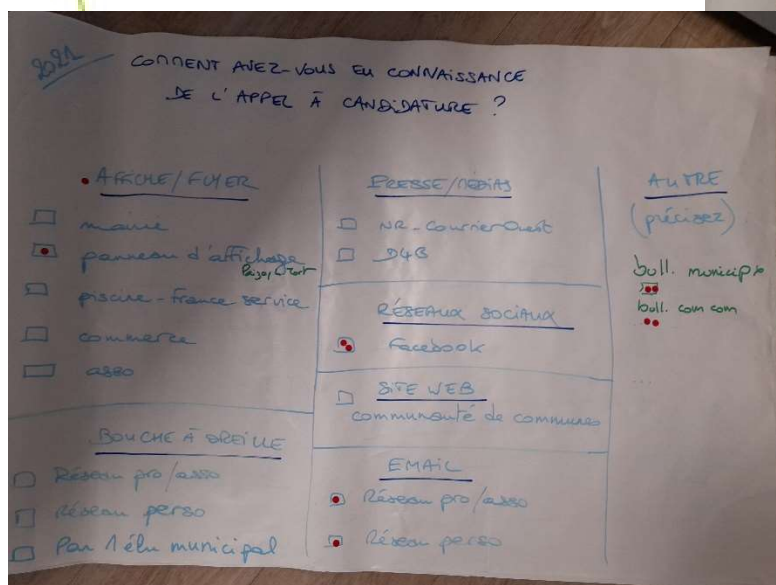
Réflexion sur les éléments facilitant notre implication

Réflexion sur la manière d'interroger les anciens membres ayant démissionné pour trouver des ressorts pour limiter le désengagement.

Réflexion sur les modalités de communication pour l'appel à candidatures d'octobre

A partir de 2 questions, débattues collectivement, Anne-Laure va ajuster les modalités de communication prévues afin qu'elle soit la plus efficace possible.

- ⇒ Question 1 : comment avez-vous eu connaissance de l'appel à candidature pour vous inscrire en 2021 ?
- ⇒ Question 2 : comment voulez-vous faire connaître le CODEV en 2024 ? (si implication personnelle)



Bilan :

- ⇒ La communication par réseaux sociaux, emails, magazine communautaire et bulletins municipaux sera organisée par Anne-Laure.
- ⇒ Dans le cadre des présentations aux médias qui seront organisés par la comcom, Christian et Pierre sont volontaires pour y participer. Le groupe se demande si Solène, également représentante en ce moment, le voudrait également...
- ⇒ Il est convenu que des affiches sont peu utiles. Par contre un flyer dépliant permettant quelques explications sera bienvenu (ni simple flyer, ni brochure trop longue : mais dépliant A4 plié en 3 ou 4, facilement distribuable). Dans le cadre de sa conception, vous serez sollicité.es pour que le/la graphiste puisse recueillir vos paroles. Plusieurs volontaires à ce jour mais tout le monde sera invité.
- ⇒ Plutôt que d'organiser des réunions publiques comme cela avait été discuté, plusieurs personnes présentes sont volontaires pour demander aux différents FORUM DES ASSOCIATIONS de pouvoir y avoir une place pour présenter le CODEV.
 - Aux volontaires de contacter les mairies et de s'organiser pour le jour j. Anne-Laure s'assure de son côté que les dépliants soient disponibles à temps.
- ⇒ Il est proposé de préparer collectivement en amont : un topo + 1 ou 2 affiches support

Réflexion sur les éléments facilitant notre implication

Concernant les améliorations potentielles de fonctionnement afin de garder la motivation, plusieurs éléments sont évoqués :

- ⇒ Un lien plus fort avec les élus :
 - Par exemple : solliciter un échange au moment de présenter l'avis (comme envisagé pour les contributions) pour éviter les allers-retours de courriers qui limitent la compréhension
 - L'enjeu restant de s'assurer d'une bonne prise en compte des avis et contributions qui leurs sont adressés.
- ⇒ Ne pas délaissé certaines missions du CODEV :
 - Lieu pour être informé des projets du territoire,
 - Pour participer aux préconisations des citoyens aux élus,
 - Mais aussi lieu d'échanges pour progresser ensemble.
- ⇒ Les premières plénières :
 - Ne pas se séparer tout de suite en groupes de travail mais formaliser ensemble des questions précises (autosaisines)
 - Ne pas revoir le fonctionnement, s'appuyer sur l'existant
- ⇒ Un lien avec les habitant.es et des personnes « ressources » du territoire

Pour les aspects plus positifs à entretenir, il est rappelé que le travail a déjà été fait lors de l'AG du 30 septembre, pour rappel, il en ressortait :

1. Échanges riches, partage d'idées, apports mutuels
2. Des projets de réflexion resserrés qui permettent leur concrétisation
3. Une écoute de nos propositions de la part des élus
4. Un fonctionnement convivial qui garantit des échanges sereins
5. Une visée d'intérêt général à long terme
6. Une ouverture aux acteurs du territoire et une écoute des habitant.es.

Réflexion sur la manière d'interroger les anciens membres ayant démissionné pour trouver des ressorts pour limiter le désengagement.

Brièvement, les éléments de compréhension suivants sont énoncés :

- Ce qui se fait / ne se fait pas au CODEV et qui vous a amené à démissionner
- Vous seriez resté.e membre du CODEV si vous aviez pu...
- Qu'est-ce que vous cherchiez et que vous n'avez pas trouvé/ qu'est-ce qui vous a manqué.

Pas d'arbitrage cependant sur la pertinence et la manière d'interroger les absente.s.